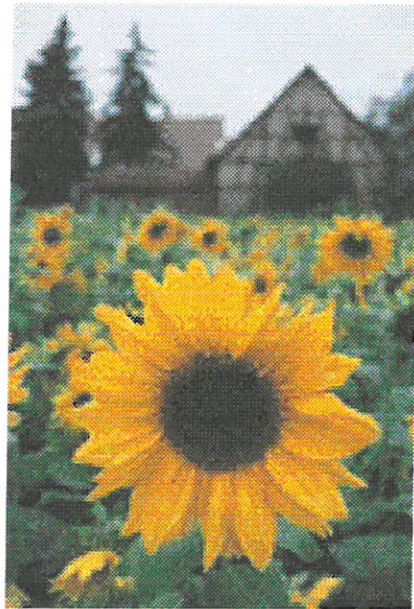


BULLETIN MUNICIPAL

MANDAT
1995.2001



LES
NOUVELLES
DE MARENLA

N° 19

**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
MARDI 20 JANVIER 1998 - 20 H 30**

PAS D'ABSENTS

DEMANDE DE SUBVENTIONS

Mme le Maire évoque le problème du chauffage de l'école, de la salle et de la Mairie.

Elle ajoute que les boiseries (côté Nord) sont en très mauvais état.

Mme le Maire présente M. Poilly, chargé de mission au Conseil général du Pas de Calais.

Celui-ci explique le fonctionnement des aides du Département.

Une aide de 25% peut être obtenue pour les travaux de chauffage à la Mairie, à la Salle polyvalente ainsi que pour les boiseries.

Pour l'école, une aide de 30% peut être octroyée pour le chauffage et les fenêtres.

Ces aides sont cumulables avec la Dotation Globale d'Équipement de l'État (20% pour la Mairie et la salle polyvalente, 25% pour l'école)

M. Poilly précise qu'il est possible de solliciter une subvention exceptionnelle du Ministère de l'Intérieur au titre des communes rurales défavorisées. Le pourcentage ne peut être fixé.

Si les travaux sont décidés par le Conseil Municipal, Mme le Maire s'engage à prendre contact avec un parlementaire pour la présentation des dossiers au Ministère.

Le coût total serait de 82 535 francs H.T. Les

subventions (DGE + Conseil Régional) seraient de 43 794 fr. Le coût serait donc de 38 741 fr. pour la commune sans compter une éventuelle subvention du Ministère.

Le Conseil Municipal décide de réaliser les travaux au cours de l'été.

- chauffage dans l'ensemble du bâtiment
- fenêtres à l'école et à la Salle et porte d'entrée de la salle

Les entreprises retenues sont :

- Ets Vasseur à Sempy et
- Grémont à Marenla

VITRE BRISEE

A la salle d'attente, l'employé communal se chargera du remplacement.

AMIANTE

Le contrôle a été effectué gratuitement grâce à la Communauté de communes.

Pas de problème si on ne touche pas à l'isolation.

(Suite page 2)

(Suite de la page 1)

URSSAF

La commune sera contrôlée le jeudi 22 janvier 98 à 9 h 15 par un représentant de l'URSSAF. Les gestions 95, 96 et 97 seront concernées.

Mme le Maire sera présente et accueillera la contrôleur.

LAMPE AU PARKING

Plusieurs personnes ont fait la demande d'un éclairage sur le parking de la Mairie.

Le Conseil municipal accepte la pose d'une lampe dirigée vers le parking

Mme Deroo et les élèves de l'école remercient très chaleureusement les habitants du village pour les lots offerts lors du concours de cartes organisé au profit de la coopérative scolaire.

RUE DE L'EGLISE

Problème posé par le danger en remontant (refus de priorité fréquents).

Faut-il la mettre en sens unique dans le sens de la descente ?

Contact sera pris auprès de la DDE

OPAH

Au 31 décembre 97, 4 dossiers ont été retenus par Marenla (48 760 fr. de subventions)

ABRI-BUS

Il semble que l'abri-bus chez Mme Guilbert soit petit.

La commission des bâtiments se rendra sur place

LOCATION DE LA SALLE

Une demande de location de la salle polyvalente a été faite pour une communion (petits pains et gâteaux uniquement).

La salle n'étant pas aux normes de sécurité, le Conseil Municipal refuse la demande.

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

Mme le Maire rappelle le classement individuel et souligne la deuxième place de M. et Mme Layunta au niveau départemental.

CROIX-ROUGE

La croix-Rouge française souhaite un correspondant local

M. Harteel représentera la commune.

SYNDICAT BASSE VALLEE DE CANCHE

Mme le Maire informe le Conseil Municipal de la tenue d'une réunion à Marenla le lundi 2 février 98 à 10 h 00 sur les problèmes d'érosion.

CES

Le contrat de Mme Becq s'achève en avril.

La commune recherche un CES pour pourvoir à son remplacement. Les candidatures seront reçues en Mairie jusqu'au Vendredi 27 février 98.

La demande sera notée au tableau d'information.

Mme le Maire soulève le problème du ménage.

Celui-ci sera revu ultérieurement ; le Secrétaire de Mairie est chargé d'établir un chiffrage.

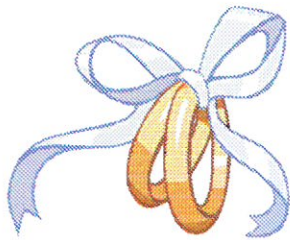
Séance levée à 23 h 30



ETAT CIVIL 1997

NAISSANCE

Clément FRAMERY
né le 14 octobre 1997 à Rang du Fliers



MARIAGES

Roger HANQUIER et Marie-Hélène RINGOT
Le 24 mai 1997

Bruno THERRY et Sandrine VERJEOT
Le 23 août 1997

Maurice FAYE et Nathalie LEGRAND
Le 30 août 1997

DECES

Mme Thérèse TETU épouse COACHE
Le 25 avril 1997 à Hesdin

M. Henri LEGRAND
Le 8 juillet 1997 à Campagne les Hesdin

M. Gérard QUIENOT
Le 8 novembre 1997 à Boulogne/Mer

DÉPARTEMENT
du PAS-DE-CALAIS

ARRONDISSEMENT
de MONTREUIL-SUR-MER

CANTON
de CAMPAGNE-LES-HESDIN

MAIRIE DE MARENLA

— 62990 —

Tél. 21.81.54.11

Fax 21.81.82.04

Le 02 février 1998

L'assainissement : une obligation en 2002.

Le projet de loi de M. Lalonde rendra l'assainissement obligatoire en 2002. Le Conseil Municipal s'est intéressé au problème. Deux solutions ont été étudiées : l'assainissement collectif avec un raccordement à la station d'épuration de Beaurainville ou l'assainissement autonome. L'assainissement collectif avait un coût de 8 millions de francs. L'assainissement autonome se chiffrait à 4 millions de francs. Les subventions pour le collectif étaient de 60% (sur le coût le moins élevé soit 2,4 millions de francs). Le coût pour la commune était donc environ de 5,6 millions de francs (ce qui aurait porté le m³ d'eau à 70F au début). Les subventions pour l'autonome étaient de 67% (soit environ 2,7 millions de francs). Le coût pour la commune était donc d'environ 1,3 millions de francs.

Le Conseil Municipal a donc opté pour l'assainissement autonome et adhéré depuis le 1^{er} janvier 1998 au SIAC (Syndicat Intercommunal d'assainissement de la Créquoise) avec 6 autres communes.

Le SIAC a effectué des études et des sondages dans les sols des différents villages. Chaque maison est un cas particulier. Toutes les maisons dont le permis de construire a été délivré avant le 06 mai 1996 sont concernées. Le maire de chaque commune sera responsable de l'assainissement. L'adhésion au SIAC fait bénéficier les habitants d'un coût beaucoup plus faible. Un assainissement aux normes revient entre 30 et 40 000 F. En 1998, 10 maisons de MARENLA auront leur assainissement. Le SIAC se donne 10 ans pour intervenir sur les 547 maisons des 7 communes concernées. Il recevra l'aide du Conseil

Général et de l'Agence de l'eau.

Avec la loi du 03 janvier 1992, les communes ont l'obligation de contrôle des systèmes individuels (responsabilité du maire).

Avec l'adhésion au SIAC, désormais tout problème de fosse sera pris en charge par le SIAC (gratuitement) qui vient d'engager un employé.

Une convention sera signée entre les particuliers et le SIAC. Cette convention sera conservée aux hypothèques (garantie en cas de changement de propriétaire). Le SIAC s'intéressera d'abord aux cas les plus graves (mauvais fonctionnement des fosses septiques).

Un technicien étudiera chaque cas. L'installation prévue dépend de la capacité de la maison à recevoir un nombre de personnes. Deux jours minimum de travaux pour une installation. Le terrain sera remis dans le même état après les travaux.

Le coût pour les particuliers ? Dès 1998, une redevance en 2 temps est prévue. Un terme fixe en fonction du diamètre du compteur d'eau :

400F/an pour un diamètre 15, 600F/an pour un diamètre 20 et 900F/an pour un diamètre 30. Une taxe de 3,80F par mètre-cube d'eau sera due. Pour les agriculteurs, seul le branchement d'eau de l'habitation sera pris en compte. Il y aura 2 factures par an : une pour le terme fixe et une autre sur les consommations d'eau.

La commune versera une somme de 50F par habitant la première année et 30F par habitant la deuxième année.

Pour les constructions de maisons neuves (à partir du 06 mai 1996) le coût d'un assainissement est d'environ 35000F. Le SIAC pourra se charger de l'installation pour la somme de 23000F (maison avec 3 chambres), 27000F (maison avec 4 chambres), 31000F (maison avec 5 chambres). Ces sommes se décomposent ainsi : 50% à la signature et 50% un an plus tard. Elles devront également payer la redevance.

Nous espérons que ces précisions répondront aux questions que vous vous posez.

ATTENTION : Veuillez bien noter le numéro du SIAC qui vous est donné page suivante.

CANTON DE CAMPAGNE LES HESDIN

SERVICE DE GARDE DES MEDECINS EN CLIENTELE PRIVEE

du 1er JANVIER 1998 au 30 JUIN 1998

Jeudi 01 JANVIER 1998	Docteur LEJOSNE	Tél.:03.21.90.33.97
Dimanche 04	Docteur ROUSSEL	Tél.:03.21.90.33.77
Dimanche 11	Docteur KLAWINSKI	Tél.:03.21.06.04.03
Dimanche 18	Docteur PAWLOWSKI	Tél.:03.21.90.41.90
Dimanche 25	Docteur DUTOUR	Tél.:03.21.90.40.68
Dimanche 01 FEVRIER	Docteur DERAM	Tél.:03.21.86.16.22
Dimanche 08	Docteur LAMBERT	Tél.:03.21.86.32.45
Dimanche 15	Docteur COURNOYER	Tél.:03.21.86.07.71
Dimanche 22	Docteur PHILIS	Tél.:03.21.86.15.72
Dimanche 01 MARS	Docteur SAHUC	Tél.:03.21.86.15.72
Dimanche 08	Docteur LEJOSNE	
Dimanche 15	Docteur ROUSSEL	
Dimanche 22	Docteur KLAWINSKI	
Dimanche 29	Docteur PAWLOWSKI	
Dimanche 05 AVRIL	Docteur DUTOUR	
Dimanche 12	Docteur DERAM	
Lundi 13	Docteur DERAM	
Dimanche 19	Docteur LAMBERT	
Dimanche 26	Docteur COURNOYER	
Vendredi 01 MAI	Docteur PHILIS	
Dimanche 03	Docteur SAHUC	
Dimanche 10	Docteur ROUSSEL	
Dimanche 17	Docteur KLAWINSKI	
Jeudi 21	Docteur DERAM	
Dimanche 24	Docteur DUTOUR	
Dimanche 31	Docteur COURNOYER	
Lundi 01 JUIN	Docteur COURNOYER	
Dimanche 07	Docteur PAWLOWSKI	
Dimanche 14	Docteur LAMBERT	
Dimanche 21	Docteur PHILIS	
Dimanche 28	Docteur SAHUC	

TOUR DE GARDE DES PHARMACIES
de FEVRIER 98 à JANVIER 99

Dimanche 01 FEVRIER 98	P. BROUTIN & SIX	Dimanche 02 AOUT	P. LEGENDRE
Lundi 02	P. BROUTIN & SIX	Lundi 03	P. BROUTIN & SIX
Dimanche 08	P. DOUAY	Dimanche 09	P. DELPIERRE
Lundi 09	P. BOWN	Lundi 10	P. BOWN
Dimanche 15	P. LEGENDRE	Samedi 15	P. DELPIERRE
Lundi 16	P. BROUTIN & SIX	Dimanche 16	P. LEGENDRE
Dimanche 22	P. DELPIERRE	Lundi 17	P. BROUTIN & SIX
Lundi 23	P. BOWN	Dimanche 23	P. BOWN
		Lundi 24	P. BOWN
Dimanche 01 MARS	P. BROUTIN & SIX	Dimanche 30	P. BROUTIN & SIX
Lundi 02	P. BROUTIN & SIX	Lundi 31	P. BROUTIN & SIX
Dimanche 08	P. DOUAY		
Lundi 09	P. BOWN	Dimanche 06 SEPTEMBRE	P. DELPIERRE
Dimanche 15	P. BOWN	Lundi 07	P. BOWN
Lundi 16	P. BROUTIN & SIX	Dimanche 13	P. DOUAY
Dimanche 22	P. DELPIERRE	Lundi 14	P. BROUTIN & SIX
Lundi 23	P. BOWN	Dimanche 20	P. DOUAY
Dimanche 29	P. BROUTIN & SIX	Lundi 21	P. BOWN
Lundi 30	P. BROUTIN & SIX	Dimanche 27	P. BROUTIN & SIX
		Lundi 28	P. BROUTIN & SIX
Dimanche 05 AVRIL	P. LEGENDRE		
Lundi 06	P. BOWN	Dimanche 04 OCTOBRE	P. BOWN
Dimanche 12	P. BOWN	Lundi 05	P. BOWN
Lundi 13	P. DOUAY	Dimanche 11	P. DOUAY
Dimanche 19	P. LEGENDRE	Lundi 12	P. BROUTIN & SIX
Lundi 20	P. BROUTIN & SIX	Dimanche 18	P. DELPIERRE
Dimanche 26	P. DOUAY	Lundi 19	P. BOWN
Lundi 27	P. BOWN	Dimanche 25	P. LEGENDRE
		Lundi 26	P. BROUTIN & SIX
Vendredi 01 MAI	P. BOWN		
Dimanche 03	P. DELPIERRE	Dimanche 01 NOVEMBRE	P. BOWN
Lundi 04	P. BROUTIN & SIX	Lundi 02	P. BOWN
Vendredi 08	P. DELPIERRE	Dimanche 08	P. BROUTIN & SIX
Dimanche 10	P. BOWN	Lundi 09	P. BROUTIN & SIX
Lundi 11	P. BOWN	Mercredi 11	P. BROUTIN & SIX
Dimanche 17	P. BROUTIN & SIX	Dimanche 15	P. DELPIERRE
Lundi 18	P. BROUTIN & SIX	Lundi 16	P. BOWN
Dimanche 24	P. DOUAY	Dimanche 22	P. DOUAY
Lundi 25	P. BOWN	Lundi 23	P. BROUTIN & SIX
Dimanche 31	P. DELPIERRE	Dimanche 29	P. LEGENDRE
		Lundi 30	P. BOWN
Lundi 01 JUIN	P. DOUAY		
Dimanche 07	P. LEGENDRE	Dimanche 06 DECEMBRE	P. BROUTIN & SIX
Lundi 08	P. BROUTIN & SIX	Lundi 07	P. BROUTIN & SIX
Dimanche 14	P. BOWN	Dimanche 13	P. LEGENDRE
Lundi 15	P. BOWN	Lundi 14	P. BOWN
Dimanche 21	P. BROUTIN & SIX	Dimanche 20	P. BOWN
Lundi 22	P. BROUTIN & SIX	Lundi 21	P. BROUTIN & SIX
Dimanche 28	P. DELPIERRE	Vendredi 25	P. LEGENDRE
Lundi 29	P. BOWN	Dimanche 27	P. DELPIERRE
		Lundi 28	P. BOWN
Dimanche 05 JUILLET	P. DOUAY		
Lundi 06	P. BROUTIN & SIX	Vendredi 01 JANVIER 99	P. BOWN
Dimanche 12	P. LEGENDRE	Dimanche 03	P. DOUAY
Lundi 13	P. BOWN	Lundi 04	P. BROUTIN & SIX
Mardi 14	P. BROUTIN & SIX	Dimanche 10	P. BOWN
Dimanche 19	P. BROUTIN & SIX	Lundi 11	P. BOWN
Lundi 20	P. BROUTIN & SIX	Dimanche 17	P. BROUTIN & SIX
Dimanche 26	P. BOWN	Lundi 18	P. BROUTIN & SIX
Lundi 27	P. BOWN	Dimanche 24	P. DOUAY
		Lundi 25	P. BOWN
		Dimanche 31	P. DELPIERRE

Pharmacie BOWN Tél.: 03.21.90.32.97 CAMPAGNE LES HESDIN
Pharmacie BROUTIN & SIX 03.21.30.30.38 BEURAINVILLE
Pharmacie DELPIERRE 03.21.06.06.09 MONTREUIL SUR MER
Pharmacie DOUAY 03.21.06.21.41 NEUVILLE
Pharmacie LEGENDRE 03.21.06.04.41 MONTREUIL SUR MER

Marenla

Le père Noël est venu en calèche Du bonheur avant l'heure



L'homme à la longue barbe blanche a conduit les enfants en calèche jusqu'à la salle polyvalente.

Comme l'année dernière, et avec un peu d'avance, le père Noël a fait une halte à Marenla, à la demande du comité des fêtes, pour les jeunes de la commune.

A cette occasion, l'homme à la longue barbe blanche est allé chercher les enfants chez eux, avec son attelage, pour les conduire à la

salle polyvalente, où un copieux goûter devait leur être servi.

En début d'après-midi, chaque enfant attendait donc sur le pas de la porte, avec impatience, l'apparition de ce joyeux bienfaiteur. Quand tout le monde est arrivé sur le lieu des réjouissances, le goûter a été servi et les friandises ont remporté un franc succès.

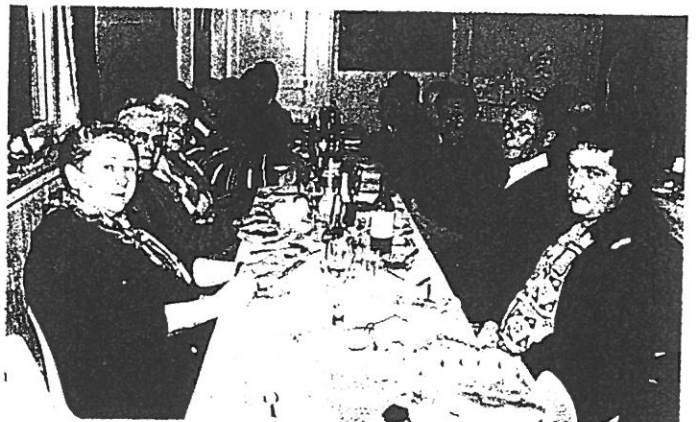
MARENLA

Les aînés invités



Comme chaque année, à pareille époque, les aînés de la commune de Marenla sont invités à un goûter de Noël.

Dans la salle polyvalente, autour de Mme Jacqueline Rouzé, maire du village, d'adjoints, ils se sont vu servir un copieux goûter composé entr'autres de la bûche glacée.



L'arbre de Noël à Marenla



Samedi dernier, la commune de Marenla et le comité des fêtes organisaient le traditionnel arbre de Noël. Pour l'occasion, le Père Noël était venu chercher les enfants en calèche pour les emmener à la salle communale, où ils ont pu déguster un bon goûter et recevoir un paquet de friandises.

Mme Rouzé, maire de Marenla, tient à remercier tout spécialement Mme Laurence Merlin, vice-présidente du comité des fêtes, qui a préparé cet arbre de Noël.

Avec le regroupement pédagogique intercommunal

La magie s'impose pour Noël

Le moins que l'on puisse dire est que la centaine d'écoliers du regroupement pédagogique intercommunal (RPI) de Brimeux, Marenla et Lespinoy ont plutôt bien terminé leur année. En effet, les communes précitées leur ont offert, pour les vacances de Noël, un spectacle de magie et de clown, dans la salle du Quillier brimeusois. Réunis autour de leurs enseignants respectifs, les enfants ont passé un agréable moment de détente avant de déguster un bon chocolat. De retour dans leurs communes, ils ont reçu des friandises.

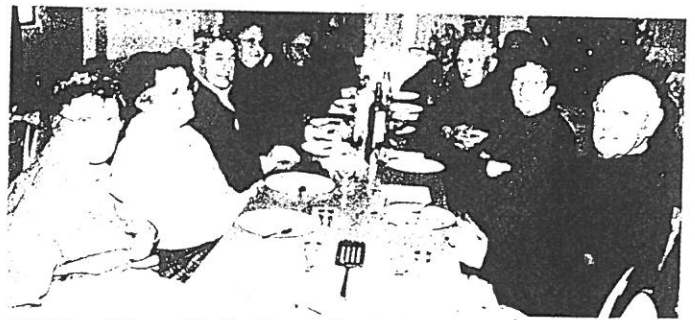


• Au RPI Brimeux Lépinoy Marenla



La fête de Noël au RPI de Brimeux, Lépinoy, Marenla a rassemblé une centaine d'enfants au quillier de Brimeux. Un spectacle de magie était offert aux enfants par les trois communes.

On apprécie la galette



Traditionnelle, la dégustation de la galette, au club du 3^e âge, s'est déroulée jeudi dernier à la salle polyvalente. En présence de Mme Jacqueline Rouzé, maire de la commune, cette réunion était due au président du club "L'Amitié des aînés", M. Hertault.



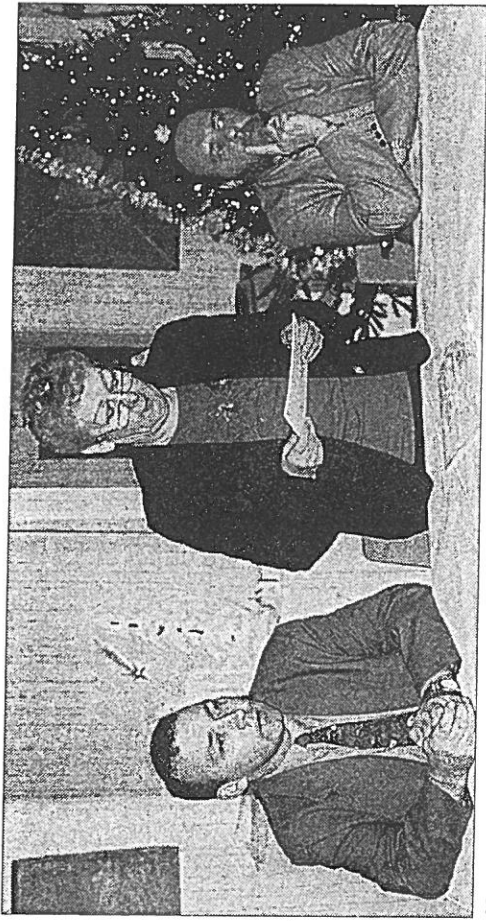
Canton de CAMPAGNE

MARENLA.- Des aînés souverains



Ils s'appellent Emile Pichonnier, Hélène Hertault, Maurice Vasseur et Marcelle Maillard et ce sont les reines et les rois qui ont été désignés lors de la manifestation du club Amitié des aînés qui s'est tenue la semaine dernière. Pour fêter l'Épiphanie en compagnie de Mme Rouzé, maire, une trentaine de membres du club présidé par André Hertault ont passé un agréable moment en dégustant la galette des rois.

Voeux et maisons fleuries



Mme Rouzé, maire, lors de son allocution

La cérémonie des voeux a réuni les villageois et a été l'occasion de la remise des prix du concours des maisons fleuries.

Mme Jacqueline Rouzé, maire, a souligné son plaisir d'offrir et de recevoir les voeux pour la 2ème année consécutive. Elle a souligné le délicat problème du travail et de la conjoncture actuelle.

Mme Rouzé essaiera toujours, dans la limite de ses possibilités, de faire le maximum pour apporter son aide.

La fermeture de la classe au sein du RPI a été évoquée ainsi et les efforts de tous pour éviter cette fermeture.

En 97, le renforcement du réseau électrique a été terminé et l'éclairage public révisé. Des chaises ont été achetées pour la salle polyvalente. Le prêt a été renégocié auprès du Cré-

dit Local de France pour faire réaliser près de 12000 F d'économies à la commune.

D'importants travaux sur les chemins communaux, des réparations à l'intérieur de l'église, la rénovation de la cuisine et de la salle d'attente ont été réalisés.

L'Amitié des Aînés, l'Amicale des Anciens Combattants, les sociétés de Chasse et le Comité des Fêtes ont connu leurs manifestations habituelles. 97 restera la 1ère inscription de Marenla au concours départemental des maisons fleuries. Les 10 maisons proposées ont été classées par le jury départemental parmi les 57 retenues de l'arrondissement.

La maison de Mr Layunta a été retenue pour participer au niveau départemental.

Mr Lin Farsy, 1er adjoint, a émis

le voeu que pour 98, l'ensemble du conseil municipal progresse dans ses sujets de réflexion et de solidarité pour le développement de la commune et les réalisations à venir.

Mr Joël Maillard, secrétaire de mairie a présenté les voeux au nom de tout les employés communaux et la cérémonie s'est poursuivie avec la remise de fleurs et diplômes aux lauréats des maisons fleuries avant de partager le verre de l'amitié. Les lauréats des maisons fleuries sont : Mr Antonio Layunta, Mr Albert Maillard, Mme Dominique Maillard, Mr Christian Grémont, Mme Dominique Merlin, Mr Roger Hanquiez, Mr Gérard Quenot, Mr Marcel Houbron, Mr Jules Thery et Mr Yves Fourdinier.



Les lauréats des maisons fleuries

Premier rendez-vous de l'année au club Amitié des aînés

Les convives ont partagé la galette des rois

C'est devenu aujourd'hui un rituel, pour leur premier rendez-vous de l'année. Les aînés du village se sont réunis, jeudi, à la salle des fêtes, pour partager la galette des rois. Le club Amitié des aînés compte trente-six gais lurons qui, lors des retrouvailles bimensuelles, ne manquent une occasion de faire la fête et de célébrer chaque anniversaire.

André Hertault, président depuis la création du club il y a seize ans, est l'ancien maire de la commune. Il a, en effet, exercé les fonctions de premier magistrat pendant dix-huit ans et prend plaisir depuis, à continuer de se retrouver ainsi parmi ses concitoyens.



MARENLA

Les traditionnels vœux



Samedi 10 janvier a eu lieu la traditionnelle réunion des habitants de Marenla avec leur conseil municipal venu leur présenter les meilleurs vœux pour 1998.

C'est le secrétaire de mairie, M. Joël Maillaud qui prit le premier la parole en saluant l'assistance.

M. Maillaud a tenu à rappeler qu'il faut savoir apprécier la vie calme de nos campagnes où la tolérance, la solidarité et le partage restent les valeurs sûres.

Ensuite, ce fut au tour de M. Lin Farsy, premier adjoint au maire, d'adresser ses meilleurs vœux à tous ceux présents, en particulier que "le conseil municipal progresse dans ses sujets de réflexion de solidarité pour le développement de la commune et les réalisations à venir".

Le dernier discours sera celui de Mme le Maire, Jacqueline Rouzé, qui présenta ses vœux ainsi que ses remerciements à l'assistance présente. Mme le Maire souhaita en particulier aux demandeurs d'emploi de retrouver rapidement du travail bien que la conjoncture actuelle ne soit pas favorable. Par la suite, Mme le Maire a évoqué son souhait d'éviter la fermeture de classe au sein du RPI. Un rappel des réalisations et investissements de 1997 : le renforcement du réseau électrique achevé, éclairage public révisé, achat de chaises pour la salle polyvalente, renégociation du prêt auprès du Crédit local de France (12 000 F d'éco-

nomies à la commune).

1997 fut plus une année d'entretien que d'investissements pour Marenla. En effet, d'importants travaux ont été réalisés sur les chemins communaux à la satisfaction des agriculteurs ainsi qu'à l'église ; la cuisine et la salle d'attente ont été mises à neuf.

La vie associative de Marenla n'a pas été oubliée. L'amitié des aînés, l'amicale des AC, les sociétés de chasse, le comité des fêtes ont connu leurs manifestations habituelles. Et 1997 restera la première inscription de Marenla au concours départemental des villages fleuris. Marenla a obtenu la 4^e place au sein de l'arrondissement pour les communes de moins de 500 habitants ainsi que des encouragements. Un autre concours, cette fois au niveau des maisons fleuries, était également organisé par le comité départemental du fleurissement et 10 maisons de Marenla ont été classées par le jury départemental parmi les 57 retenues de l'arrondissement. De plus, la maison de M. Layunta a été retenue pour participer au niveau départemental.

Mme le Maire a tenu à remercier toutes les familles qui ont contribué au fleurissement et embellissement de la commune.

Avant de boire le verre de l'amitié, tous les lauréats du concours des maisons fleuries se sont vus offrir un diplôme et une plante de la part de la commune.